

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE
COMMUNE DE SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Portant retrait d'une déclaration préalable
au nom de la commune de Saint-Yrieix-la-Perche

Dossier n° DP 087 187 25 M 0037

Date de dépôt : 14/03/2025

Demandeur : Monsieur Yoan ANGOIN

Objet de la demande : construction d'un abri de
jardin / chenil

Adresse du terrain : « 11 impasse Puy Redon » à
Saint-Yrieix-la-Perche (87500)

Date affichage avis de dépôt : 14/03/2025

Le Maire de Saint-Yrieix-la-Perche,

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé en date du 17/12/2009, modifié le 24/06/2010, modifié et révisé le 04/03/2011, révisé les 14/12/2012 et 12/12/2013, modifié le 06/10/2014, modifié le 09/06/2016, révisé le 19/11/2018 ;

Vu l'arrêté municipal n°AP/2026/102 du 23/03/2026, portant délégation de fonction et de signature à Madame Catherine L'OFFICIAL, Maire-adjoint en matière d'urbanisme ;

Vu la déclaration préalable délivrée en date du 05/05/2025 ;

Vu la demande de retrait déposée le 31/08/2026 ;

ARRÊTE :

Article 1 : La déclaration préalable susvisée est retirée.

À Saint-Yrieix, le 02 septembre
2026



Pour le Maire
Et par délégation,
Catherine L'OFFICIAL,
Adjointe au Maire

Rendu exécutoire en vertu de l'article L2131-1 du CGCT

Notifié le : 10/09/2018

Contrôle de légalité : 10/09/2018

Publication par mise en ligne sur le site saint-yrieix.fr le : 10/09/2018

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de notification. A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou d'un recours hiérarchique le Ministre chargé de l'urbanisme ou le Préfet pour les arrêtés délivrés au nom de l'Etat dans le mois suivant la réponse. Cette démarche ne prolonge pas le délai de recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

Angoin Yoan
11 impasse Puy Redon
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

À l'attention de la Mairie de Saint-Yrieix-la-Perche

Objet : Demande d'annulation de déclaration préalable de travaux

Référence : DP08718725M0037

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous informe de ma volonté d'annuler ma déclaration préalable de travaux référencée **DP08718725M0037**, déposée concernant le bien situé au **11 impasse Puy Redon, 87500 Saint-Yrieix-la-Perche**.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte cette demande et de procéder à l'annulation de cette déclaration préalable.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement ou document complémentaire nécessaire à cette démarche.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Saint-Yrieix-la-Perche, le 31 août 2026

Angoin Yoan

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yoan Angoin', written over a horizontal line.